



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

hôpitaux publics

Question écrite n° 121

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur le déficit des hôpitaux publics. En effet, plus de deux établissements hospitaliers sur trois sont en déficit selon une récente enquête. Cette dernière, réalisée en 2006 sur un échantillon de 206 665 agents d'établissements, révèle qu'en extrapolant les résultats de l'échantillon à l'échelle nationale, 68 % des établissements sont déficitaires à la clôture des budgets fin 2006. Les conséquences du manque de moyens dans les hôpitaux jouent plus sur les personnels que sur l'offre de soins. Elles se traduisent par une très forte dégradation des conditions de travail pour 76 % des personnels interrogés et par une réduction des effectifs pour 62 % d'entre eux. Les hôpitaux qui présentent un budget équilibré n'y arrivent souvent qu'au prix de postes vacants et du recours aux emplois précaires. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître sa position à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juillet 2007, page 4784

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)